



DECISION MUNICIPALE DM_2025_012

Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de la Ville de Bègles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2122.22 et L 2122.23,

Vu le Code de la commande publique, et notamment les articles R2194-1 et suivants,

Vu la délibération n°6 de Délégation Générale du Conseil Municipal en date du 3 octobre 2023 enregistrée par les Services Préfectoraux le 4 octobre 2023,

Considérant que le marché n°2023 – BEG040 intitulé : « RECONSTRUCTION ECO-RESPONSABLE ET PERFORMANTE DE LA CUISINE CENTRALE DE BEGLES » a été attribué au groupement conjoint dont la société DUNE CONSTRUCTIONS est mandataire solidaire.

Considérant que par courrier reçu en date du 13 janvier 2025, la société TOUT POUR LE FROID, co-traitant du groupement conjoint, a adressé à la Ville de Bègles une demande de versement d'avance, laquelle permettrait de financer les premières dépenses liées à l'achat de matériels de cuisine.

Considérant que par courriel réceptionné en date du 20 janvier 2025, la société DUNE CONSTRUCTIONS, sollicite auprès de la Ville de Bègles, la correction d'une erreur matérielle figurant dans la complétude de l'acte d'engagement à l'article 6.

Considérant qu'il résulte de l'article R2194-7 du Code de la commande publique, que le marché peut être modifié sans nouvelle procédure de mise en concurrence lorsque les modifications, quel que soit leur montant, ne sont pas substantielles, et que la modification de modification demandée par DUNE CONSTRUCTIONS n'est pas substantielle.

- DECIDE -

ARTICLE 1 - De souscrire à l'avenant n°2 du marché intitulé « RECONSTRUCTION ECO-RESPONSABLE ET PERFORMANTE DE LA CUISINE CENTRALE DE BEGLES » permettant de modifier l'article 6 de l'acte d'engagement en ce que DUNE CONSTRUCTIONS mandataire solidaire du groupement conjoint accepte de percevoir l'avance.

ARTICLE 2 - Cette décision sera soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations du Conseil municipal.

Fait à Bègles, le 28/01/2025

Clément ROSSIGNOL PUECH



Maire de Bègles
Vice-Président de Bordeaux Métropole